



Monsieur Christophe MIRMAND  
Préfet de Région  
Préfecture d'Ille et Vilaine  
3 Avenue de la Préfecture  
35000 RENNES

Rennes, Le 4 octobre 2017

N/Réf : MR/PS/BT 035/17

Monsieur le Préfet,

Les récentes annonces du Gouvernement concernant la Stratégie logement et les mesures concernant le logement au sein du Projet de Loi de Finances 2018 ont conduit notre mouvement professionnel à adopter une position extraordinairement ferme lors de notre dernier Congrès à Strasbourg en refusant, malgré toutes les tentatives menées depuis l'été, de poursuivre le dialogue avec le gouvernement sur la base des dispositions en cours qui sont inacceptables et dont nous demandons le retrait.

Cette résolution s'accompagne par ailleurs d'une demande de mobilisation tout azimut de nos partenaires locaux (filiale bâtiment, promoteurs, aménageurs, constructeurs), des associations de locataires ainsi que des parlementaires et élus locaux de notre territoire ce que nous sommes en train de mener.

Dans ce contexte et après une consultation de l'ensemble des adhérents de notre association régionale, je vous informe solennellement que nous avons décidé, à une quasi unanimité, de suspendre les travaux que nous menons avec vos services concernant la deuxième génération des conventions d'utilité sociale ainsi que toutes les discussions et échanges que nous pourrions avoir en lien direct avec le contenu des conventions : programmation de l'offre nouvelle (locatif et accession), entretien du parc existant, projets de rénovation urbaine, politique de peuplement et de mixité, qualité du service rendu.

Nous regrettons profondément cette situation et les mesures envisagées qui mettent à mal dès aujourd'hui un modèle exemplaire de justice sociale et de solidarité, qui plus est mettent en danger un acteur économique majeur dans la chaîne globale du logement avec l'ensemble de nos partenaires au service des politiques locales de l'habitat menées par les collectivités. Nous aurons l'occasion de l'évoquer de manière plus approfondie lors de l'audience que vous avez bien voulu nous accorder lundi 9 octobre, ce dont je vous remercie.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Le Préfet, l'assurance de notre plus haute considération au regard de l'excellence de nos relations et de nos travaux communs.

*Avec nos meilleurs sentiments*

Marcel ROGEMONT  
Président

